

Les entreprises françaises particulièrement touchées par la Cybercriminalité



Le cabinet PwC publie aujourd'hui une étude portant sur la fraude en entreprise. Stable dans le reste du monde, celle-ci a doublé en France avec pour principal moteur de croissance la cybercriminalité.

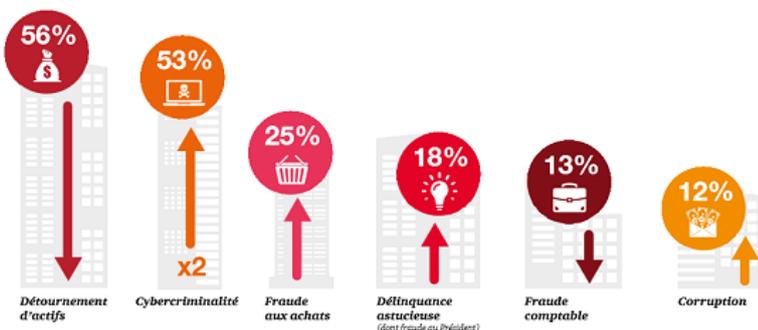
Les entreprises françaises ont-elles du souci à se faire ?

Selon une étude PwC publiée aujourd'hui, la France se démarque du reste du monde à l'égard de la fraude visant les entreprises. Celle-ci toucherait en effet 68% des entreprises interrogées par PwC, soit une hausse sensible par rapport à la dernière étude de 2014 où seuls 55% des entreprises déclaraient avoir été touchées par un acte de fraude.

Le principal moteur de cette croissance selon PwC, la cybercriminalité qui a doublé au cours des deux dernières années et 53% des entreprises du panel interrogé expliquent avoir été victimes de cybercriminalité durant les deux dernières années, talonnant de près les détournements d'actifs qui conservent la première place du classement. Et la crainte que génère ce risque est également très présente pour les entreprises interrogées, 73% d'entre elles craignent de subir une cyberattaque dans les deux prochaines années. Pourtant, craindre une attaque ne signifie pas pour autant s'en prémunir efficacement « En dépit des risques de cybercriminalité constatés par la quasi-totalité des entreprises françaises, plus de la moitié d'entre elles n'ont pas encore de plans d'action opérationnels pour répondre à une cyberattaque » explique ainsi Jean-Louis Di Giovanni, associé PwC du Département Litiges et Investigations.

Classement des fraudes les plus fréquentes en France

2.



% des fraudes déclarées par les entreprises au cours des 2 dernières années

À l'échelle mondiale, seuls 37% des entreprises sondées disposent d'un plan de réponse à incident entièrement opérationnel. Mais le risque se révèle également moins élevé à l'international, où seuls 32% des entreprises interrogées expliquent avoir été confrontées à une fraude ou une tentative de fraude orchestrée par des cybercriminels. L'étude menée par PwC a porté sur plus de 6000 entreprises à travers le monde entre juillet et septembre 2015. La cybercriminalité est très certainement en hausse, malheureusement la méthodologie de PwC ne précise pas exactement quels critères ont été retenus pour définir ce qui se cache derrière la notion de « victimes de la cybercriminalité ». Comme l'explique un porte-parole de la société : « Ce sont les entreprises qui ont répondu avec des profils parfois très différents. Il n'est donc pas exclu que le simple envoi d'un mail de phishing ait été comptabilisé comme un acte de cybercriminalité par certaines et pas par d'autres. » Le critère peut donc avoir été interprété selon différentes variables par les entreprises interrogées... [Lire la suite]



Réagissez à cet article

Source : *Cybercriminalité : les entreprises françaises particulièrement touchées par la fraude – ZDNet*